

## C. LES LANCERS

### REGLE 187 Conditions Générales

#### *Engins Officiels*

1. Dans toutes les compétitions internationales, les engins utilisés devront être conformes aux spécifications officielles de l'IAAF. Seuls les engins qui possèdent un certificat d'homologation de l'IAAF actuellement en vigueur peuvent être utilisés. Le tableau suivant indique les engins à utiliser pour chaque catégorie d'âge.

Engins	Femmes/Filles Cadettes/Juniors/Seniors	Garçons Cadets	Hommes Juniors	Hommes Seniors
Poids	4,000kg	5,000kg	6,000kg	7,260kg
Disque	1,000kg	1,500kg	1,750kg	2,000kg
Marteau	4,000kg	5,000kg	6,000kg	7,260kg
Javelot	600gr	700gr	800gr	800gr

*Note: Le formulaire de Demande de Certification d'Engins est disponible sur demande auprès du Bureau de l'IAAF ou peut être téléchargé à partir du site Internet de l'IAAF.*

2. Sauf dans les cas prévus ci-dessous, tous les engins seront fournis par le Comité Organisateur. Le(s) Délégué(s) Technique(s) pourra / pourront, en se conformant à la réglementation spécifique de chaque compétition, autoriser les athlètes à utiliser leurs engins personnels ou ceux mis à disposition par un fournisseur, pourvu que ceux-ci soient certifiés par l'IAAF, contrôlés et marqués comme approuvés par le Comité Organisateur, avant la compétition et qu'ils soient mis à la disposition de tous les athlètes. Ces engins ne seront pas acceptés si le même modèle est déjà sur la liste de ceux fournis par le Comité Organisateur.
3. Aucune modification ne pourra être apportée à un engin quelconque pendant la compétition.

#### **Protection Personnelle**

4. (a) L'athlète ne sera pas autorisé à utiliser un expédient de quelque nature que ce soit - par exemple, attacher deux ou plusieurs doigts ensemble avec du sparadrap ou utiliser des poids attachés au corps, - qui, de quelque façon, aide l'athlète à effectuer son lancer. L'athlète ne devra pas utiliser de

sparadrap sur la main sauf en cas de nécessité pour recouvrir une coupure ou une blessure ouverte. Toutefois, pour le lancer du marteau, il pourra utiliser un bandage séparé de chaque doigt. Le bandage devra être montré au Chef-Juge avant le début de l'épreuve.

- (b) L'athlète ne devra pas utiliser de gants, excepté pour le lancer du marteau. Dans ce cas, les gants devront être lisses des deux côtés et le bout des doigts des gants, autres que le pouce, devra être ouvert.
- (c) Afin d'obtenir une meilleure prise, l'athlète sera autorisé à employer une substance appropriée, sur les mains seulement. De plus, les lanceurs de marteau ont le droit d'utiliser cette substance sur leurs gants, et les lanceurs de poids de l'utiliser sur leur cou.
- (d) Afin d'éviter des blessures à la colonne vertébrale, l'athlète peut porter une ceinture de cuir ou d'un autre matériau approprié.
- (e) Au lancer du poids, l'athlète peut porter un bandage au poignet afin de le protéger de toute blessure.
- (f) Au lancer du javelot, l'athlète peut porter une protection au coude.
- (g) L'athlète peut porter une autre protection, par exemple une genouillère, pourvu qu'il ait l'autorisation de l'IAAF basée sur un avis médical en conseillant le port pendant la compétition.

### *Les Cercles de Lancer*

5. Les cercles doivent être faits de bandes de fer, d'acier ou de quelque autre matériau approprié, dont le haut sera de niveau avec le sol à l'extérieur. Le sol autour du cercle pourra être fait de béton, d'un matériau synthétique, d'asphalte, de bois ou de tout autre matériau approprié.

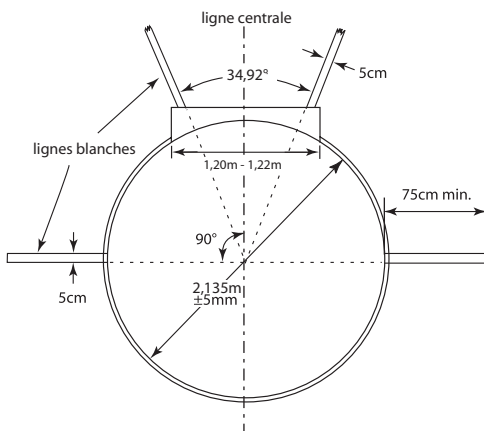
L'intérieur du cercle pourra être fait de béton, d'asphalte ou d'un autre matériau dur mais non glissant. La surface de cet intérieur de cercle devra être plate et située entre  $2\text{cm} \pm 6\text{mm}$  en dessous du niveau supérieur de la bande du cercle.

Pour le lancer du poids, un cercle portatif satisfaisant à toutes ces caractéristiques est autorisé.

6. Le diamètre intérieur du cercle doit être de  $2,135\text{m} \pm 5\text{mm}$  pour les lancers du poids et du marteau, et de  $2,50\text{m} \pm 5\text{mm}$  pour le lancer du disque.

La bande du cercle devra avoir une épaisseur de 6mm au moins et sera peinte en blanc.

Le marteau peut être lancé à partir d'un cercle de lancer du disque pourvu que le diamètre de celui-ci ait été réduit de 2,50m à 2,135m, en plaçant, à l'intérieur, une couronne circulaire.



**Schéma 12 - Cercle de Lancer du Poids**

7. Une ligne blanche de 5cm de large sera tracée à l'extérieur du cercle, et à partir du haut de la bordure, sur une longueur minimale de 75cm de chaque côté. Elle pourra être peinte ou faite de bois ou d'un autre matériau approprié. Le bord arrière de la ligne blanche constituera le prolongement d'une ligne théorique passant par le centre du cercle et perpendiculaire à l'axe du secteur de chute.

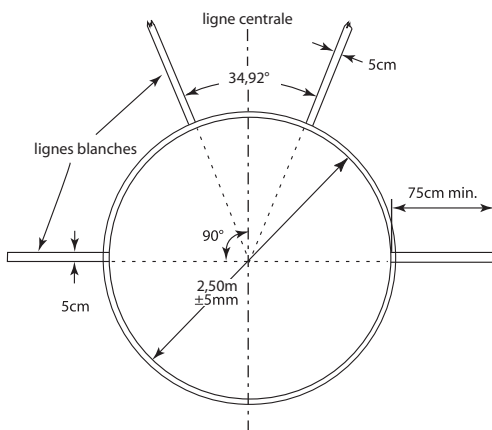


Schéma 13 - Cercle de Lancer du Disque

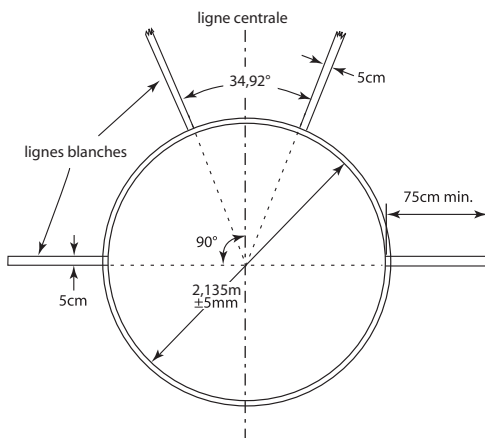
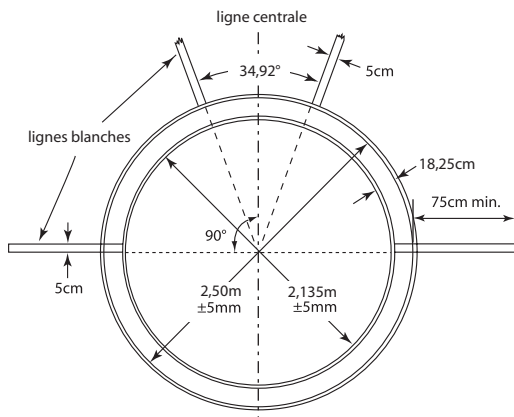


Schéma 14 - Cercle de Lancer du Marteau



**Schéma 15 - Cercles concentriques pour les Lancers du Disque et du Marteau**

8. L'athlète ne peut répandre ou pulvériser aucune substance dans le cercle ni sur ses chaussures ni non plus frotter la surface du cercle pour la rendre plus rugueuse.

***Piste d'Elan pour le Lancer du Javelot***

- || 9. Pour le lancer du javelot, la longueur minimum sera de 30m. Si les conditions le permettent, la longueur minimum sera de 33,5m. Elle sera marquée par deux lignes blanches parallèles, larges de 5cm, tracées à 4m l'une de l'autre. Le lancer sera effectué derrière un arc de cercle tracé avec un rayon de 8m. Cet arc de cercle consistera en une bande peinte ou faite de bois, large de 7cm. Elle sera blanche et de niveau avec le sol. Des lignes seront tracées à partir des extrémités de l'arc, perpendiculairement aux lignes parallèles marquant la piste d'élan. La longueur de ces lignes blanches sera de 75cm et leur largeur de 7cm. La déclivité maximale latérale permise pour la piste ne dépassera pas 1/100 et, dans les 20 derniers mètres de la piste d'élan, la déclivité descendante globale maximale dans le sens de la course ne dépassera pas 1/1000.

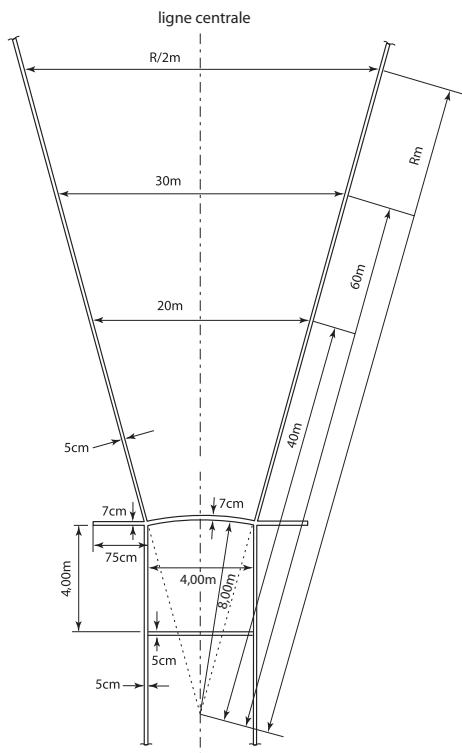


Schéma 16 - Piste d'élan et secteur de chute pour le Lancer du Javelot (pas à l'échelle)

### *Le Secteur de Chute*

10. Le secteur de chute sera en cendrée, en herbe, ou en tout autre matériau approprié sur lequel l'engin peut laisser une empreinte.
11. L'inclinaison descendante globale du secteur de chute dans le sens du lancer ne devra pas dépasser 1/1000.
12. (a) Sauf pour le lancer du javelot, le secteur de chute sera délimité par des lignes blanches de 5cm de largeur formant un angle de  $34,92^\circ$  de telle sorte que, si les bords intérieurs des lignes étaient prolongés, ils passeraient par le centre du cercle.

*Note: Le secteur de 34,92° peut être déterminé avec exactitude en établissant la distance entre les deux points situés sur les lignes de secteur à 20m du centre du cercle: 12m (20x0,60m). Ainsi, pour tout mètre de différence à partir du centre du cercle, la distance entre les deux lignes de secteur augmentera de 60cm.*

- (b) Au lancer du javelot, le secteur de chute sera délimité par des lignes blanches de 5cm de large de telle sorte que, si les bords intérieurs des lignes étaient prolongés, ils passeraient par les deux intersections des bords intérieurs de l'arc et des lignes parallèles délimitant la piste d'élan et se croiseraient au centre du cercle dont l'arc fait partie (voir schéma N° 16). Le secteur est donc approximativement de 29°.

### **Essais**

13. Au lancer du poids, du disque et du marteau, les engins seront lancés à partir d'un cercle et, pour le lancer du javelot, depuis une piste d'élan. Pour les lancers à partir d'un cercle, l'athlète doit commencer son jet d'une position stationnaire à l'intérieur du cercle. L'athlète est autorisé à toucher l'intérieur de la bordure. Dans le lancer du poids, il est aussi autorisé à toucher l'intérieur du butoir décrit à la règle 188.2.
14. Le lancer sera considéré comme irrégulier si l'athlète:
- (a) lâche le poids ou le javelot de manière irrégulière ;
  - (b) après avoir pénétré dans le cercle et commencé un lancer, touche, avec une partie quelconque de son corps, le haut de la bordure. ou le sol à l'extérieur du cercle ;
  - (c) en lançant le poids, touche, avec une partie quelconque de son corps, le dessus du butoir ;
  - (d) en lançant le javelot, touche avec une partie quelconque de son corps, les lignes délimitant la piste d'élan ou le sol à l'extérieur de celle-ci.

*Note: Le lancer ne sera pas considéré comme irrégulier si le disque ou toute partie du marteau heurte la cage après le lâcher pourvu qu'aucune autre règle ne soit enfreinte.*

15. A condition qu'au cours d'un essai il n'y ait pas eu d'infraction aux dispositions relatives à chaque épreuve de lancer, un athlète peut interrompre un essai déjà commencé, peut poser l'engin par terre à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle ou de la piste d'élan et peut les quitter. Lorsqu'il quitte le cercle ou la piste d'élan il doit sortir de la manière indiquée à l'alinéa 17, avant de reprendre une position stationnaire et de recommencer l'essai.

*Note: Tous les mouvements autorisés dans ce paragraphe, seront inclus dans le temps limite pour effectuer un essai comme stipulé à la règle 180.17*

16. Le lancer sera considéré comme irrégulier si le poids, le disque, la tête du marteau ou la pointe du javelot lors de son contact avec le sol, lorsqu'il le touche pour la première fois, touche la ligne du secteur de chute ou le sol à l'extérieur de la ligne du secteur.
17. L'athlète ne devra pas quitter le cercle ou la piste d'élan avant que l'engin n'ait touché le sol.

- (a) Pour les lancers à partir d'un cercle, le premier contact de l'athlète, en quittant le cercle avec le haut de la bordure ou avec le sol à l'extérieur du cercle, devra se situer entièrement derrière la ligne blanche tracée à l'extérieur du cercle et qui passerait en théorie par le centre de celui-ci.

*Note : On considérera que l'athlète quitte le cercle de lancer ou la piste d'élan lors de son premier contact avec le haut de la bordure, ou avec le sol à l'extérieur du cercle de lancer.*

- (b) Pour le lancer du javelot, lorsque l'athlète quitte la piste d'élan, le premier contact avec les lignes parallèles ou le sol à l'extérieur de celles-ci, doit avoir lieu complètement derrière les lignes blanches tracées à partir des extrémités de l'arc perpendiculairement aux lignes parallèles.

Une fois que l'engin a touché le sol, on considérera que l'athlète a quitté la piste d'élan lors de son contact avec ou derrière une ligne (peinte ou théorique, et indiquée par des marques à côté de la piste d'élan) tirée en travers de la piste d'élan, à quatre mètres en arrière des points extrêmes de l'arc de lancer. On considérera également que l'athlète a quitté la piste d'élan s'il se trouve derrière cette ligne et à l'intérieur de la piste d'élan au moment où l'engin touche le sol.

18. Après chaque lancer, les engins doivent être ramenés vers le cercle ou la piste d'élan et ne jamais être relancés.

### **Mesurage**

19. Pour toutes les épreuves de lancer, les distances seront enregistrées au centimètre inférieur le plus proche si la distance mesurée n'est pas un centimètre entier.
20. Le mesurage de chaque lancer devra être fait immédiatement après le jet:
  - (a) à partir de la marque la plus proche faite par la chute du poids, du disque ou de la tête du marteau jusqu'à l'intérieur de la

circonférence du cercle et le long d'une ligne passant par le centre du cercle.

- (b) pour le javelot, à partir du premier point de contact de la pointe du javelot avec le sol, jusqu'au bord intérieur de l'arc et le long d'une ligne passant par le centre du cercle dont cet arc fait partie.

***Marques***

- 21. Un fanion ou une marque spéciale peut être fourni(e) pour indiquer le meilleur lancer de chaque athlète; dans ce cas, il(elle) sera placé(e) le long et en dehors des lignes du secteur.

Un fanion ou une marque spéciale peut aussi être prévu(e) pour indiquer le Record du Monde actuel et, le cas échéant, le Record Continental ou National actuel ou le Record de la Réunion.